

cgtnfos

numéro 224 - décembre 2023

Métropole européenne de Lille

Pensées
pour Stéphane,
6 ans déjà !

comme vous
voudrez

page 3

Le forfait
trottinette

page 8

Spécial
12 pages
parce que
c'est vous

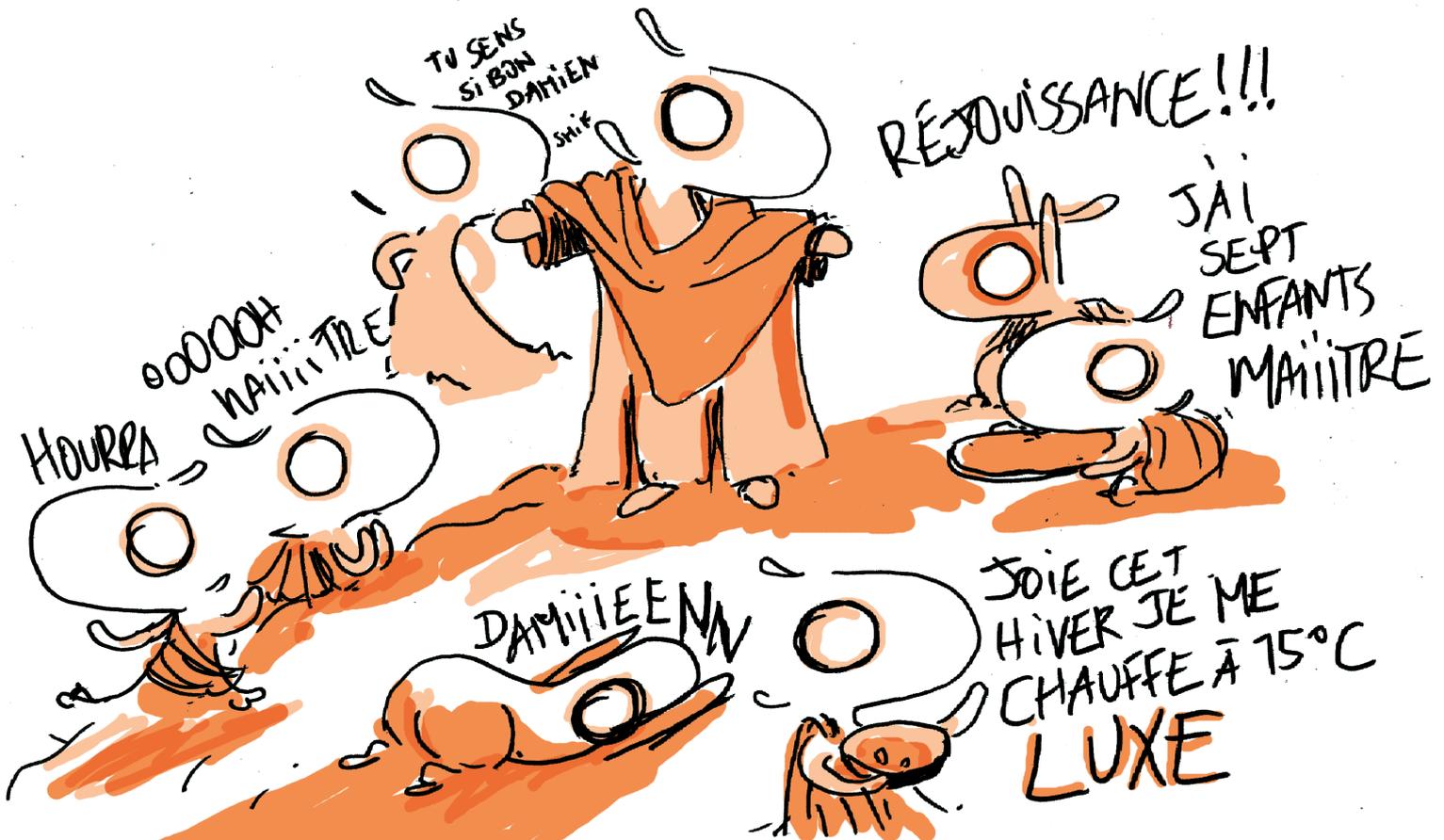
0010001111010

page 11

concours de selfies

page 5

DAMIEN ATTRIBUE
L'AUMONE DITE "TOUTEPOURRIE"
AUX MANANTS DE LILLE



Merci Damien Noël... ou pas !

l'édito

Ne pas confondre Damien et le père Noël !

Et voilà déjà décembre revenu, nos rues s'illuminent et se parent de leurs plus belles guirlandes, les premiers flocons ont fait leur apparition.

Tout comme le sapin au beau milieu dans le hall de Biotope. Notre cher Président, Damien Castelain, s'est même pris pour le Père Noël! En nous annonçant dans une de ces vidéos dont il a le secret la réforme du plan de mobilité durable et sa revalorisation, l'instauration de la prime pouvoir d'achat à la MEL et même l'augmentation du montant de la prise en charge du télétravail, y a pas à dire, notre Président nous a gâté !

Alors ne soyons pas dupes, si ces « cadeaux » existent, ils ne sont pas tombés du ciel ; la CGT a fait valoir ses revendications sur ces sujets et a réussi à faire en sorte que la MEL applique ces dispositifs légaux en y accordant des moyens à minima... sachons tout de même nous réjouir de ces avancées qui sont les bienvenues dans le contexte économique tendu que nous vivons depuis plusieurs années.

À ce sujet, l'année 2024 sera également une année charnière puisque qu'elle marquera le début des négociations sur la revalorisation du RIFSEEP de la MEL et il nous faudra être vigilant pour que chacun, sans exception, puisse y voir une augmentation de sa rémunération.

Nous vous appelons toutes et tous à maintenir la pression avec la CGT pour faire entendre nos revendications.

Alors dans l'attente de ces nouveaux défis, l'ensemble des membres du bureau et de la commission exécutive de la CGT MEL se joint à moi pour vous souhaiter de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.



Julie Van Eecke
Présidente du CAS
(oh yeah !)

« Le vrai pouvoir
reste toujours
dans l'ombre. »

Oppenheimer,

(tiré du film éponyme, 2023)



Appel à contributions

Vous avez compris l'étendue de la conspiration entre votre boss, son boss, ses copains boss et tous les boss au-dessus de vous qui font des trucs de boss entre boss comme des boss ? Vous voulez le crier à la cantine entière ? Eh, on est pas là pour juger, mais ça ira dans la rubrique opinions, hein ?

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

- > **25 décembre** : Noël
- > **31 décembre** : Nouvel an
- > **16 janvier** : formation spécialisée (Ex CHSCT)
- > **19 janvier** : Cérémonie des vœux :
- > **30 janvier** : apéro débat sur le RIFSEEP

Le familistère de Guise

Une utopie réalisée

LA CRITIQUE DU CAPITALISME LIBÉRAL

« ON N'A PAS ENCORE ASSEZ COMPRIS QUE LE TRAVAIL EST LA MOITIÉ DE LA VIE HUMAINE, ET QU'IL FAUT, POUR QUE LA LIBERTÉ SOIT EFFECTIVE, NE PAS SE CONTENTER D'AVOIR BRISÉ LES CONSTITUTIONS FÉODALES ET SERVILES, MAIS EN FAIRE DISPARAÎTRE LES FORMES ET LES TRACES; IL NE FAUT PAS, QU'À L'AIDE DU SALAIRE, UNE FÉODALITÉ NOUVELLE SE RECONSTITUE ET TROUVE LA POSSIBILITÉ DE NE LAISSER AUX MASSES QUE LE STRICT NÉCESSAIRE, EN GARDANT POUR ELLE TOUS LES PLUS PURS PRODUITS DU TRAVAIL, POUR LES ENGLOUTIR DANS LES SOMPTUOSITÉS ET LES VOLUPTÉS DES BABYLONES NOUVELLES! »

Jean-Baptiste André Godin, Solutions sociales, 1871

Il pleut et il fait froid. Vous en avez ras le bol de slalomer dans le hall de Biotope entre les seaux disposés çà et là pour récolter le goutte à goutte de la verrière ?

Direction l'Aisne pour visiter une verrière qui ne prend pas l'eau malgré ses plus de 150 ans et découvrir le palais social au sein duquel l'entrepreneur Jean-Baptiste André Godin logeait ses ouvriers et leurs familles. L'idée y est si belle et pleine de bon sens qu'on se demande comment ne pas y adhérer : ce sont les travailleurs qui produisent la richesse et il est normal que celle-ci leur revienne. C'est donc un bâtiment immense et à la verrière étanche que vous aurez le plaisir de découvrir à moins d'1h30 de Lille, et au sein duquel les ouvriers de la société des poêles Godin disposaient d'un confort inaccessible pour les travailleurs de l'époque, qui disposaient, eux, d'espaces privatifs dans un ensemble collectif. Le familistère s'intégrait dans un ensemble ouvert sur la ville qui intégrait école, théâtre, épicerie, piscine chauffée à l'eau de l'usine... Inspiré par le socialisme utopiste, il disposait d'appartements de différentes superficies qui étaient alloués à telle ou telle famille selon le nombre d'enfants, indépendamment du rôle du travailleur au sein de l'entreprise, dans une logique d'abolition de la distanciation sociale. « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins » comme dirait l'autre.

Olivier et Martin



Pensées à notre camarade Stéphane DUMEZ, décédé tragiquement le 11 décembre 2017. N'oublions jamais. Ne l'oublions jamais.



là c'est pour de vrai, national et tout



13^e congrès de des services Une belle aventure

Remerciements de Christophe Couderc, Secrétaire de la

du congrès fédéral à Lille.

Très vite les camarades du syndicat de la MEL et Fred Parisot secrétaire de ce syndicat, en tête, ont répondu présent pour participer à cette aventure.

Dans le Nord, l'esprit militant et d'engagement a pris le pas sur toute autre considération et la mayonnaise a très vite prise. Après le syndicat de la MEL d'autres syndicats sont venus s'agréger ; le syndicat de la région, celui du département, de Villeneuve-d'Ascq, de la Mairie de Lille... et bien sûr de la CSD sous la houlette de Fatima Seghir.

Il est de tradition au sein de notre

Salves d'applaudissements, ovations, acclamations... les participants au 13^e congrès de la fédération n'ont manqué d'exprimer leur reconnaissance et leur remerciement à l'équipe d'organisation pour

l'immense travail accompli.

Tout a commencé, au printemps 2022, lorsque les premiers contacts ont été pris avec les syndicats du Nord, affiliés à la fédération des Services publics, afin de mesurer l'adhésion des syndicats du territoire quant à l'organisation

Ceux qui font le vrai travail.



la grande chef est là, ça rigole plus

la Fédération des publics humaine !

Fédération chargée de l'organisation du Congrès.

fédération de prendre en charge l'organisation du congrès de A à Z. Sacrée ambition, sacré challenge ! Cela nécessite une belle équipe motivée de militantes et de militants, une sacrée organisation et beaucoup d'anticipation.

Tout au long des mois qui nous ont séparés du 6 novembre 2023, date d'ouverture du congrès, toutes et tous les camarades des différents syndicats n'ont eu de cesse de s'investir à la réussite du congrès. C'est également une dynamique qui s'est créée.

Dans cette formidable dynamique, les camarades de la CGT MEL ont été



parmi les principaux moteurs. Je ne trouve pas les mots pour leur exprimer mes très sincères remerciements ainsi que ceux de la fédération.

Personnellement, durant toute cette période, j'ai fait de belles découvertes, liées des liens de

fraternité, voire d'amitié.

Quelle belle aventure humaine ! Qu'il était beau ce congrès qui restera dans les annales de notre fédération !

À vous toutes et tous, un grand merci pour votre disponibilité et votre engagement.

Sans vous, rien n'aurait été possible !



Pendant ce temps le boss fait des selfies avec des célébrités.

Rémunérations des agent·e·s Pour une véritable augmentation du traitement des agent·e·s

Dès le lendemain cet été de l'annonce par le ministre Guérini de la mise en place d'une prime pouvoir d'achat, la CGT MEL avait, hasard du calendrier, rendez-vous avec le VP Mathon. Nous en avons profité pour immédiatement déposer une revendication pour que cette prime soit versée pour toutes et tous les ayants droits,

dans les meilleurs délais, et dans ses montants maximaux. Évidemment, nous nous réjouissons que notre revendication ait abouti. Cependant, cette prime one shot ne peut être considérée comme une réponse suffisante à la gravité de la situation pour les agent·e·s de la FPT, ni comme une véritable reconnaissance de nos missions. Rappelons que nous avons pourtant ici un Président particulièrement sensible aux questions de pouvoir d'achat et de rémunérations puisque Damien CASTELAIN

s'était accordé en 2020 une hausse de ses émoluments de 80 %. Cette prime de droit pour les deux autres versants de la Fonction publique reste à l'arbitrage des collectivités selon le principe de la libre administration de celles-ci. Il s'agit d'une rupture d'égalité et d'une mesure discriminatoire évidente entre les Fonctionnaires, entre les trois versants, ainsi qu'entre les collectivités, et au sein même des collectivités. Car au sein même de la collectivité qui a décidé d'appliquer cette

prime, elle n'est pas versée à l'ensemble des agents, et vise à artificiellement stigmatiser des agent·e·s réputé·e·s nanti·e·s ou privilégié·e·s qui sont exclu·e·s du dispositif, notamment les cadres A et A+. Pourtant, vous le savez, les situations personnelles même chez ces catégories sont très contrastées,

Nous profitons de cette instance non pas pour dire merci patron, mais bien pour élever le niveau de conscience des collègues et les mettre en garde, les appeler à maintenir la pression tant nationalement que localement. Nous portons depuis deux ans déjà une campagne pour les 10 % d'augmentation

des rémunérations et des effectifs, qui apparaît même insuffisante aujourd'hui au regard de l'inflation qui s'est installée durablement. Nous portons également auprès du ministre Guérini l'urgence d'une revalorisation du point d'indice à 6 euros minimum, et l'indexation des salaires et des traitements sur l'inflation. La Belgique ou le Luxembourg ont réindexé les salaires, et il n'y a pas moins de croissance ni plus de chômage, au contraire. Nous profitons également du sujet pour lui rappeler notre demande de rendez-vous pour enfin engager de véritables négociations pour une augmentation immédiate du



JE SUIS SÛR QUE VOUS VOUS INTERROGEZ SUR L'OBJET DE LA RÉUNION

VOUS VOULEZ PLUS D'ARGENT

AH HEU JE... BON OUI MAIS...

ON EST TRÈS INTUITIFS VOUS SAVEZ!

HAN...

MAIS VOUS N'ALLEZ PAS DÉBAUQUER LES BUDGETS NÉCESSAIRES

AH, HEU... BEN NON

BON BEN TOUT LE MONDE EST INTUITIF

GÉNIAL

et le gap entre les rémunérations dans le privé et dans le public ne cesse de se creuser, chez ces catégories. Dans la logique des annonces de la réforme Guérini annoncé cet automne, sur l'accès à la Fonction Pulique, les parcours, et les rémunérations, et en totale cohérence avec l'esprit de la Start up nation chère à la macronie, c'est sous prétexte d'une rémunération au mérite que l'individualisation des rémunérations va devenir la règle, et les primes l'instrument privilégié. C'est aux ânes qu'on donne des carottes !

RIFSEEP, pour toutes et tous. Enfin, si la CGT a émis un avis favorable pour que cette prime soit versée à certains agents de la MEL (1500 agent·e·s), nous demandons au Président Castelain d'intervenir auprès des maires pour qu'elle soit également versée chez les collègues des 95 communes qui composent la Métropole.

Frédéric Parisot

Réorganisation dangereuse à la création et gestion paysagère

La CGT exige le report du projet !

La Métropole Turquoise (si on mélange la trame verte et le plan bleu ça fait à peu près ça en couleur) est une ambition prioritaire du mandat de notre Président vidéaste. On ne peut que se féliciter de vouloir développer les espaces verts et zones humides au vu des enjeux de rupture climatique et écologique auxquels les métropoles sont confrontées. Laissez béton le béton Président, et faites-nous une belle métropole bien verte et respirable, on signe. Alors les collègues impliqués dans cette politique ne manquent pas de « bouleau ». Car la MEL ouvre et reprend constamment de nouveaux sites, pour n'en citer que quelques-uns : le parc Meillassoux à Hem, les 11 km de voie verte du Ferrain, le parc du Mont du Ferrain à Halluin, le bois de la chanterelle à Verlinghem, le corridor de la branche de Croix, l'île de Don, la voie verte du parc de la Ramie à Seclin... À l'heure de l'urgence climatique, c'est une impérieuse nécessité que d'étoffer et de prendre soin de notre patrimoine vert, mais l'organisation proposée n'est pas à la hauteur des enjeux et n'est qu'un pansement sur une jambe de bois. Pire encore, les effectifs présentés dans le dossier ne présentent que des ETP sans tenir compte des postes non pourvus, les nombreux arrêts maladie notamment jamais remplacés. Ah ! la magouille ! la main dans le sac ! Ce qu'il faut c'est une cohérence de méthode et de moyens. La MEL a encore tendance à considérer les agents CGP comme de simples pousseurs de tondeuses facilement remplaçables par des prestations externalisées ! mais c'est sans comprendre leurs rôles de gestionnaires de milieux naturels, d'experts de l'arbre et des écosystèmes. Les RIFSEEP pour la majorité des agents est au 2.2. On est plus prêt du mépris que de la reconnaissance. Ouvrir de nouveaux espaces de nature est une bonne chose mais se demander comment et avec quels moyens on l'entretient c'est mieux et ce travail d'anticipation n'est malheureusement jamais abordé en amont. Il est urgent de repenser nos actions et notre organisation à l'aune des enjeux environnementaux et de renforcer

les équipes qui réalisent un travail monumental, bien souvent sans moyens matériels digne de ce nom. Ou alors, que Jean-François LEGRAND (que nous essayons de rencontrer sans succès depuis 3 ans, c'est dommage on lui aurait expliqué tout ça en amont, ça lui aurait servi) et Christian MATHON, ramènent les ambitions politiques au niveau des moyens insuffisants dont ils se sont dotés. En trame de fond, l'organisation de notre ancien DGS fait encore du tort,

de cette « désorganisation » et nous a proposé une clause de revoyure. La CGT a annoncé qu'elle adresserait un courrier à l'occasion du Conseil. Et bien sûr nous retournerons au plus vite devant les collègues pour décider avec eux des suites à donner. On ne pourra pas dire qu'on ne vous aura pas prévenus. Alors pour nos décideurs si ambitieux, un conseil : Ne vous contentez pas de voir l'arbre qui cache la forêt, sortez du bois, au risque de scier la



en voulant scinder l'ENM en deux pôles (CGP-DNAE), les liens se sont distendus au point que la direction Nature Agriculture Environnement, première concernée par l'entretien des parcs à entrée payante, n'a pas été concertée dans cette réorganisation. (Pourquoi Castelain n'a-t-il pas tournée une vidéo sur fond vert ?) Nous avons convaincu le VP avec la force de nos analyses et la connaissance que nous avons du terrain. À tel point, chose rarissime, que malgré l'heure tardive, le VP a demandé une suspension de séance pour réfléchir avec ses collègues. Hélas, il a confirmé la mise en place

branche sur laquelle vous êtes assis.

les élu-e-s **CGT** au **CST**

QR CODE : pour aller plus loin, découvrez l'intervention dans son ensemble de la CGT au CST
<https://www.cgt-mel.fr/wp-content/uploads/2023/12/reorg-CGP-intervCST.pdf>



ce matin, un lapin, a pris sa trottlooooo

Télétravail

Des avancées très loin de la hauteur des enjeux

Un projet de délibérations a été présenté au CST le 5 décembre.

La CGT MEL constate des avancées pour les agents. Pourtant, le manque d'ambition sur ce sujet ne permet pas de moderniser et mieux encadrer la pratique du télétravail dans notre établissement. Encore une occasion ratée...

Sur les points fort de cette délibération, on note l'éligibilité des contractuels et des apprentis au télétravail, la réduction de la période d'adaptation à deux mois maximum pour les candidats externes et à un mois maximum pour les candidats internes (avec la possibilité pour l'encadrant de réduire encore cette période ou de la supprimer), une indemnité égale au plafond réglementaire de 253,44 euros par an pour un agent qui télétravaille 2 jours par semaine et la souplesse laissée aux agents de déplacer une journée où une demi-journée de télétravail qui aurait été exceptionnellement annulée y compris pour les agents qui ont des jours de télétravail fixe. Cela étant dit, on regrette que la MEL refuse de faire bénéficier les agents volontaires d'un troisième jour de télétravail hebdomadaire. Elle n'a pas retenu non plus la proposition de la CGT MEL de prévoir une dotation en

équipement non seulement de matériel informatique mais également de mobilier permettant aux agents de travailler sans exposer leur santé (par exemple mettre à disposition des agents une chaise de bureau ergonomique.) Rien non plus pour améliorer la formation des agents et des encadrants pour une meilleure pratique du télétravail. Nous aurions aimé également que la délibération rappelle le principe de réversibilité du télétravail et l'obligation faite à l'employeur de proposer des locaux de travail toujours accessibles à l'agent s'il souhaite à tout moment mettre fin à sa pratique du télétravail. Alors que les conditions de travail au siège mais également dans les sites extérieurs se dégradent de plus en plus, ce principe de réversibilité sonne de plus en plus creux à la Mel (manque de bureau, chauffage ou climatisation inexistante, ascenseurs qui dysfonctionnent, etc.) Enfin, face à l'arbitraire que peuvent subir des collectifs de travail à l'échelle d'une direction d'un service ou encore d'une équipe, lorsque tel ou tel encadrant décide de revenir sans concertation sur les conditions d'exercice du télétravail, nous regrettons que la proposition de la CGT MEL de mettre en place une commission paritaire pour piloter

la pratique collective du télétravail à l'échelle de l'établissement n'ait pas été retenue. Cette commission paritaire aurait très utilement complété la commission administrative paritaire qui peut se prononcer sur les refus de télétravail individuel. Le grand absent c'est aussi le droit à la déconnexion. La MEL ne prend pas la mesure du problème et tarde à proposer des solutions pour garantir l'effectivité du droit à la déconnexion pour ses agents. Cependant, grâce à l'intervention de la CGT, les 2,88 euros par jour de télétravail et le montant maximum de 253,44 euros par an seront mentionnés dans la délibération pour plus de clarté pour tous. Par ailleurs la pression exercée par la CGT sur l'administration suite à la volonté de certaines directions de la MEL de déroger au cadre général du télétravail a forcé le DGS à se positionner et à rappeler qu'il n'y a pas de dérogation au cadre général. Il a évoqué des formations pour les encadrants ayant des difficultés à appréhender le télétravail ou ses conditions d'exercice.

les élus du **CST**

Forfait de mobilité durable de lapin

Ah non on me dit pas de lapin

Trottinettes propres ou de location, gyropodes, hoverboard sont désormais inclus dans le dispositif du Forfait Mobilité Durable ! Le FMD c'est quoi ? c'est une sorte de prime qui récompense annuellement les travailleurs qui utilisent un mode de déplacement alternatif à la voiture pour leurs trajets domicile-travail. Le président Castelain a annoncé sa volonté d'appliquer -certes avec un an de retard- le décret du 13 décembre 2022 permettant d'élargir les conditions d'application de ce forfait. Avant, il fallait avoir recours au vélo ou au covoiturage au moins 100 jours dans l'année pour obtenir 200€. Aujourd'hui, toutes celles et ceux qui laisseront leur véhicule au garage et leur préféreront la trott', l'auto-partage, le vélo tradi ou tout autre



mode moins polluant-liste exhaustive dans la délib- au moins 30 jours par an minimum toucheront 100 €. Et ce forfait augmente avec l'assiduité : 200 € dès 60 jours par an et 300 € à partir de 100 jours. La bonne nouvelle : c'est désormais cumulable avec l'abonnement transports en commun ! Il faudra cependant ne pas oublier de le demander en adressant sa déclaration sur l'honneur à l'employeur avant le 31 décembre de chaque année. C'est bon pour la planète et c'est bon pour le portefeuille – on dit merci le FMD

Pépé Roquet

Baromètre UGICT 2023

Le baromètre des cadres

Comme chaque année, l'UGICT-CGT (pour les néophytes comprenez Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens) prend le pouls des cadres

de tous les secteurs d'activités en commandant une étude sur leurs opinions et attentes au travail.

En 2023, l'étude menée par VIAVOICE a été conduite à la fin de l'été auprès d'un échantillon représentatif de 1000 ingénieurs cadres et techniciens. Et les résultats sont pour le moins moroses... comme un sale temps d'automne.

Les cadres veulent l'indexation des salaires sur l'inflation!

Avec 5 % d'inflation au premier trimestre. Le constat est implacable, la rémunération des ICT se rétracte avec une perte de 2,1 % en moyenne de pouvoir d'achat depuis le début de l'année. Et ils sont donc logiquement 82% à vouloir une augmentation automatique de leur rémunération en fonction de l'inflation.

Mais il n'y a pas que l'inflation dans l'équation : 4 cadres sur 10 disent que leur rémunération n'est pas en

adéquation avec leur qualification ou leurs responsabilités.

Rappelons au passage qu'entre la génération diplômée en 1997 et celle de 2015 le salaire médian en euros constants a baissé de 200 € pour les diplômés de niveau master 2. Sale temps je vous dis.

Méto boulot... boulot? C'en est trop! Cette étude révèle aussi que pour 61 % des ICT interrogés la charge de travail a augmenté cette année. Et les compteurs s'affolent particulièrement chez les ICT de la fonction publique avec 72% des sondés.

1 cadre sur 3 déclare travailler 45 heures par semaine. Pis, la moitié des cadres déclare travailler pendant ses jours de repos. Ils sont même 88 % dans la fonction publique !

À ce rythme effréné, difficile d'accepter le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans. Un cadre sur 3 déclare d'ailleurs ne pas être en capacité de tenir jusque-là. (Dares 2023) Pourtant le souhait des cadres de travailler moins et de travailler mieux ne fait que croître.



Cette mouture 2023 montre qu'un cadre sur deux est pour la réduction du temps de travail par rapport à la législation actuelle. Et 82 % déclarent que cela devrait être fait en diminuant le nombre de jours travaillés dans la semaine, c'est-à-dire en instaurant la semaine de 4 jours sans réduction de salaire. 66% des cadres seniors favorables à la réduction du temps de travail le sont pour protéger leur santé.

65 % des cadres juniors favorables à la réduction du temps de travail sont prêts à changer d'employeur pour l'obtenir. Ça promet...

Ce sont toujours les mêmes perdantes: les femmes cadres face aux discriminations.

C'est assez fatiguant à écrire car les améliorations trainent à venir, mais force est de constater que les femmes cadres perçoivent encore et toujours aujourd'hui 22 % de salaire en moins que les hommes en équivalent temps plein.

En plus des inégalités de salaires et de carrière, les femmes cadres subissent des violences sexistes et sexuelles au travail et la lutte contre ces violences n'est toujours pas au point.

6 ans après le début de #MeToo, un cadre sur deux ne bénéficie d'aucune mesure de prévention des violences sexistes et sexuelles sur son lieu de travail. Or 18 % des femmes cadres indiquent avoir été témoins ou victimes de ces violences.

Face à ces situations, les cadres sont de plus en plus nombreux à souhaiter agir collectivement pour gagner de nouveaux droits et 40 % des sondés se disent prêts à se syndiquer pour y parvenir. Un cadre sur trois perçoit désormais la CGT comme "efficace" pour défendre les intérêts des cadres. Et vous qu'en pensez-vous ?

Le collectif Ingénieurs - Cadres - Techniciens et Agents de

Maitrise (ICTAM) de la MEL

est présent et vous accompagne.

Venez nous voir lors du prochain

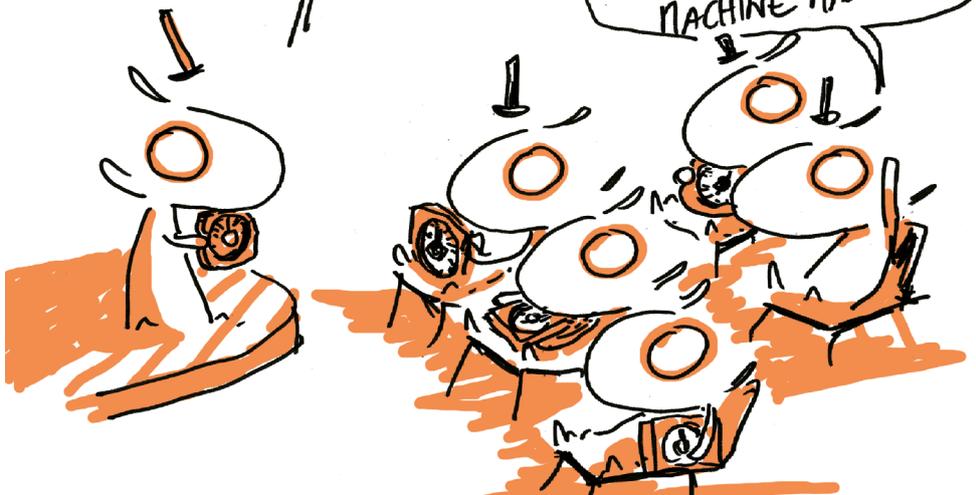
apéro débat organisé par la CGT

MEL le 30 janvier 2024.

BIENVENUE À
NOTRE RÉUNION
CADRES

TOUT LE
MONDE A APporté
SON BAROMÈTRE ?

HEU, LE
MIEN EST À LA
MACHINE MADAME



Conditions de travail au canal de Roubaix : intolérables !

La F3SCT a visité le site de la maison pontière de Roubaix, quai de Marseille où se trouve l'équipe du canal de Roubaix, unité fonctionnelle, trame verte et bleue dépendant du service création et gestion paysagères.

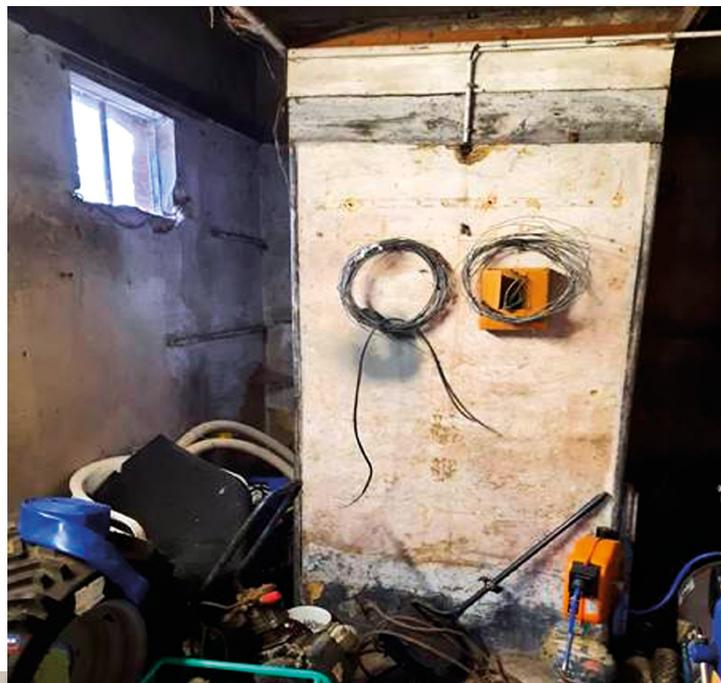
C'est peu dire que leurs conditions de travail sont inadmissibles :

> En effet, ces agents sont à l'extérieur toute la journée et subissent les intempéries. Quand ils rentrent dans l'heure du midi ou au soir et qu'ils sont trempés, ils disposent les EPI mouillés à proximité des radiateurs, mais, évidemment, cela s'avère insuffisant, tout est encore humide. C'est pourquoi il est indispensable de les doter d'une armoire chauffante le plus rapidement possible.

> Les outils sont stockés dans des

conteneurs maritimes à l'extérieur. Hors, ils ne sont pas dotés d'électricité. Et dans un conteneur il fait sombre, surtout en période hivernale... Des conteneurs remplis d'outils tranchants et pointus. Le passage d'un câble vers les conteneurs depuis la maison pour y installer l'électricité est indispensable.

> Ces mêmes conteneurs contiennent des outils thermiques et du carburant. Mais cela sans aucune



aération. Cela implique donc des risques pour la santé des agents. Un système de ventilation efficace doit être mis en place pour ces conteneurs.

> Les agents ont souvent besoin d'eau : préparation de béton, nettoyage des engins de chantiers, des véhicules, du matériel à main... Actuellement pour utiliser le Karcher, ils sont obligés de soulever une grosse et très lourde plaque pour pouvoir y glisser un tuyau de pompe sur laquelle ils branchent l'appareil. Cela est évidemment très peu pratique. La création d'un véritable point d'eau venant de la salle de bain ou de la cuisine s'avère indispensable.

On vous passe l'électricité hors normes, une salle d'eau mêlant toilettes et douche et l'état de délabrement du bâtiment resté « dans son jus » depuis le vingtième siècle...

Nous avons écrit au Vice-Président, Christian Mathon, pour que soit très rapidement mis en œuvre ces travaux indispensables.

Intelligence artificielle Entre menaces et perspectives

L'Intelligence artificielle va transformer nos existences personnelles et professionnelles. Pour en débattre, la CGT a organisé un colloque, mercredi 22 novembre «Intelligence artificielle : entre menaces et perspectives».

Notre camarade Eric Marie représentait la CGT Mel.

L'intelligence artificielle envahit le quotidien

Montre connectée, GPS, assistants vocaux; reconnaissance d'images, de vidéos, de la voix ; modélisation numérique et maintenance préventive ; robotique physique et logicielle ; traduction machine et interface en langage naturel... L'intelligence artificielle (IA) occupe une place de plus en plus importante dans nos vies. Et ce n'est qu'un début !

« Cette omniprésence devrait susciter de profonds questionnements sur l'opacité des algorithmes avec leurs biais inévitables, sur l'utilisation des données massives au regard de la protection de la vie privée ; ou sur l'usage qui pourrait en être fait par des employeurs ou des assureurs, par exemple » s'interroge l'UGICT-CGT en guise d'introduction dans un guide sur l'intelligence artificielle publié en 2021.

IA : menace ou perspective ?

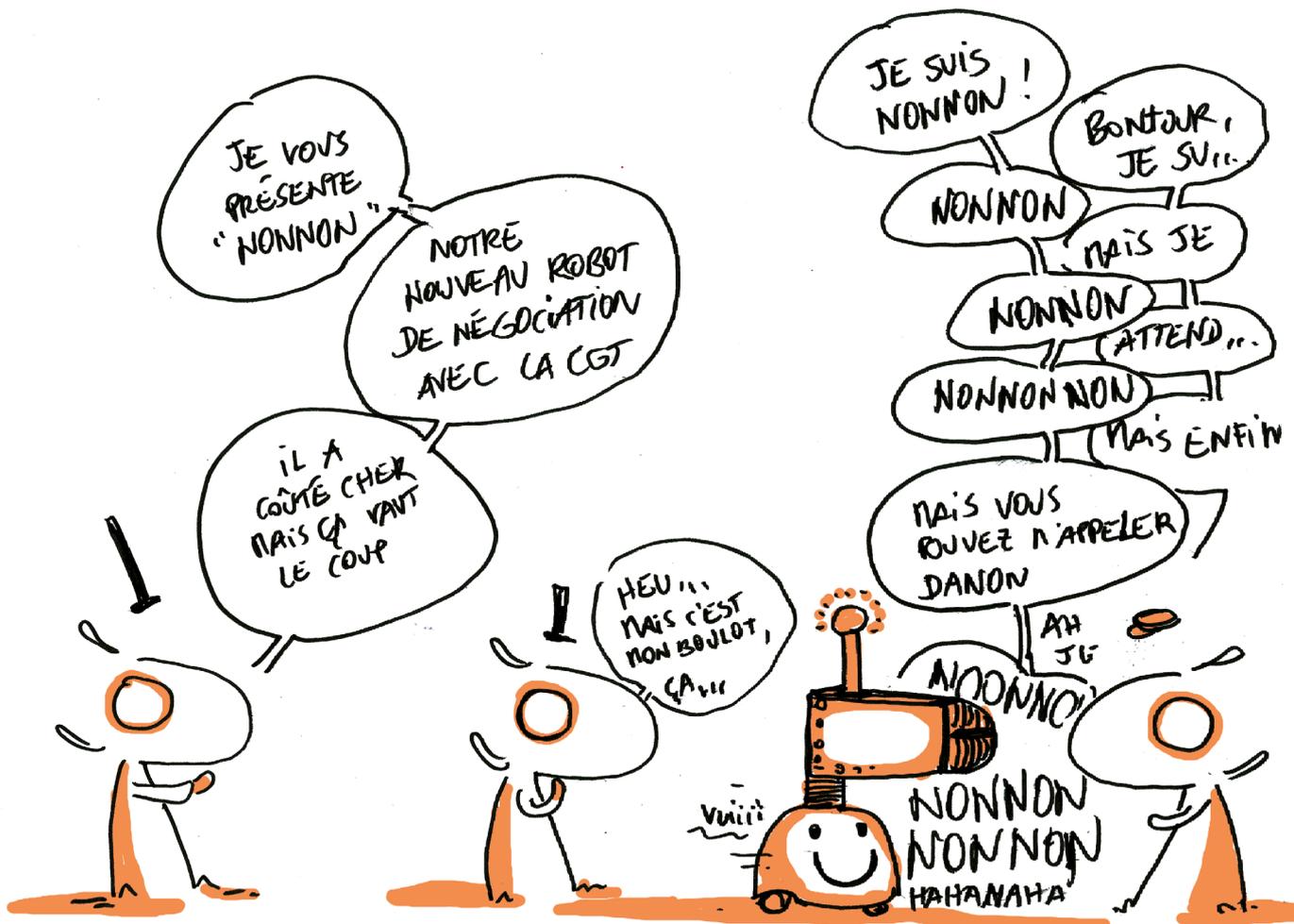
Pour la CGT des sociétés d'études, « l'intelligence artificielle est un enjeu central pour comprendre le lien entre travail et société, savoir et pouvoir, émancipation et asservissement par la technique. C'est dans ce cadre qu'elle entre au cœur de notre réflexion syndicale. » Le colloque CGT du 22 novembre est revenu sur les enjeux et problématiques de l'IA :

- > L'humain peut-il encore réfléchir par lui-même ou la machine va t'elle remplacer l'humain ?
- > L'IA est-elle au service de l'humain ou l'avenir appartient déjà au robot ?
- > L'IA est-elle compatible avec le monde du travail ?

Les conclusions des échanges ont été assurés par Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT.

Pépé Roquet

Compte rendu complet ici : <https://www.cgt-mel.fr/5767-2/>



Journée contre les violences faites aux femmes : « l'impunité doit cesser »

La journée internationale du 25 novembre s'est déroulée dans un contexte de guerres qui se multiplient.

Notre soutien va à toutes les femmes dans le monde, premières victimes avec les enfants des conflits armés. Nous manifestons particulièrement notre soutien aux femmes d'Ukraine, de Birmanie, de Palestine, d'Israël, du Haut-Karabakh. Nous clamons haut et fort notre solidarité avec nos sœurs afghanes maintenues sous le joug d'une oppression effroyable où même aller à l'école devient un acte héroïque. Nous réaffirmons notre sororité avec les femmes iraniennes et kurdes en révolte pour leur liberté. Femme, Vie, Liberté. Nous apportons notre soutien aux femmes ouïghoures, persécutées, victimes de politique génocidaire. Le 25 novembre nous avons marché pour rendre hommage à toutes les victimes de la violence machiste,

Les femmes, les personnes LGBTQIA+, à toutes celles qui souffrent et qui luttent. À toutes celles que nous avons perdues. **Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps** : dans nos espaces familiaux, sur nos lieux de travail et d'étude, dans l'espace public, dans les transports, dans les établissements de soin, les cabinets gynécologiques, dans les maternités, dans les milieux du théâtre, du cinéma, du sport, en politique... Dans tous les milieux sociaux. Elles touchent les femmes comme les filles. Elles trouvent racine dans le patriarcat et se situent aussi, souvent, au croisement d'autres discriminations. **Ainsi les femmes les plus touchées par ces violences sont celles qui souffrent déjà de multiples oppressions** : les

femmes victimes de racisme, les femmes migrantes, sans papiers, les femmes précarisées, en situation de handicap, les femmes lesbiennes et bi, les femmes trans, les femmes en situation de prostitution et celles victimes de l'industrie pornocriminelle. La plupart du temps, encore, les victimes ne sont pas crues, les plaintes classées sans suite... **Le 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, c'est plus de 100 000 manifestants qui ont marché contre toutes les violences sexistes et sexuelles !**

Mélanie Lotte



Marche contre les violences sexistes et sexuelles, 2019

Jeanne Menjoulet from Paris, France, CC BY 2.0 <<https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/>>, via Wikimedia Commons

